

ISLE - CIOL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2023-02 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 02/02/2023

Objet : Vote du Compte Administratif 2022

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 03/02/2023 Agent de transmission : Julie-Anne OGER

Acte : Délibération 2023-02.Vote CA 2022.pdf

Annexes :

1 - CA CIOL 2022.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-200039428-20230202-2023-02-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU CIOL

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi deux février, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures au 4 rue de la gare 87110 Bosmie l'Aiguille.

Date de convocation du Comité Syndical : 17 janvier 2023.

Objet : Vote du Compte Administratif 2022.

Présents : M. Gilles BEGOUT, M. Karl PERIGAUD, M. Jean-Michel IGOULZAN, Mme Emilie RABETEAU, Mme Céline JALLAIS, M. Maurice LEBOUTET, Mme Maud TERRACOL M. Pierre COLOMBET, M. Florian CAMPOURCY.

Excusés : Mme Aline COUDERT, Mme Cécile FADAT, Mme Viviane RAFFIER.

Pouvoirs : Néant

M. Jean-Michel IGOULZAN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres du CS	Titulaires : 6	Suppléants : 6
Présents	5	4
Votants	4	2
Pour	4	2
Contre	-	-
Abstentions	-	-

Conformément à la loi, le Président ne participe pas au vote du Compte Administratif.

Le Comité Syndical élit sa Présidente, Mme EMILIE RABETEAU pour le vote du compte administratif 2022 du CIOL.

La période considérée est l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les éléments synthétiques suivants sont donnés :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Résultat cumulé	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		64 955,22		7 470,83 €		72 426,05 €
Opération exercice	305 284,07 €	262 059,61 €	5 404,80 €	3 040,00 €	310 688,87 €	265 099,61 €
TOTAUX	305 284,07 €	327 014,83 €	5 404,80 €	10 510,83 €	310 688,87 €	337 525,66 €
Résultat exercice		- 43 224,46 €		- 2 364,8 €		- 45 589,26 €
Résultat clôture		21 730,76 €		5 106,03 €		26 836,79 €
Reste à réaliser						
Résultats définitifs		21 730,76 €		5 106,03 €		26 836,79 €

Le compte Administratif détaillé en nomenclature M14 est consulté par les représentants.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le compte administratif 2022 du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges joint à cette délibération et prend acte que la Note de Présentation Brève et Synthétique du Compte Administratif 2022.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Modalité de publicité

Effectuée le ; **03-02-2023**

Isle, le 03/02/2023
Certifié conforme par Monsieur le Président, Gilles BEGOUT

